

Motion

à Mr Stéphane MULLIEZ
Directeur de l'ARS Bretagne
6 place des colombes
CS 14253
35042 RENNES Cedex

Copies à :

Mr Le Préfet d'Ille-et-Vilaine

Mme COURTEILLE vice-présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Mr VERAN, Ministre de la Santé

Mr SALOMON directeur de Santé Publique FRANCE

Monsieur le directeur,

Aujourd'hui 31 mars 2021, nos organisations syndicales et les retraités que nous représentons osent venir vous demander quelques explications et vous interpellent sur la politique sanitaire menée dans ce pays et en particulier sur le territoire Brétilien.

Depuis maintenant plus d'une année, les populations vivent une situation de plus en plus anxiogène ayant pour cause le virus de la COVID-19 et la pandémie qui s'en suit.

En 2020, dès le début de la pandémie nous vous avons interpellé par courrier (les 14 avril et 4 mai) sur cette crise sanitaire et les questionnements que nous pouvions avoir sur la propagation du virus notamment vers les personnes âgées et les résidents des EHPAD. A ce jour, nous n'avons toujours pas eu la moindre réponse à nos interrogations légitimes qui préoccupent la population et en particulier les retraités et personnes âgées.

Etions-nous trop naïfs à l'époque !!!

Aujourd'hui, plus d'un an après la situation ne s'est pas améliorée et le décompte des morts est toujours d'actualité comme celles des contaminations et hospitalisations. La situation est pour le moins catastrophique et la communication cacophonique n'arrange rien à celle-ci et encore moins pour la compréhension du grand public et des populations.

Dès le début de cette pandémie, nous avons eu un nombre important d'informations contraires et contradictoires, celles-ci masquant les manques d'appareils (masques, tests, personnels, lits, etc...). Toutes ces communications n'avaient d'autres buts que de masquer les errements consécutifs aux dizaines d'années de politiques d'austérité pour la Santé et de délocalisations des recherches et productions de médicaments vers des pays à bas coûts entraînant de fait notre dépendance industrielle autour de produits de première nécessité.

Aujourd'hui, ce sont les vaccins qui font défaut et sont soumis aux lois du marché et de l'inflation entretenue par les laboratoires privés producteurs des dits vaccins.

Nous ne jugeons pas la qualité des dits vaccins, là n'est pas notre rôle et encore moins nos compétences.

Alors que nous disposons d'outils ayant par le passé faits leurs preuves et leurs efficacités pour répondre aux demandes pouvant s'exprimer dans de telles situations (crise sanitaire, ...), le Président et son gouvernement ont fait le choix de confier moyennant rétribution l'organisation de la distribution et la répartition des vaccins à un cabinet privé américain Mc KINSEY, moyennant la modique somme de 2 millions d'€/ mois.

On peut juger de l'efficacité de l'opération présidentielle !!!

- Désorganisation complète de la distribution des vaccins
- Aucune anticipation sur la pénurie des vaccins

De même, que penser de l'organisation pour la prise de rendez-vous vaccinaux. Celle-ci est confiée à une start-up « Doctolib ».

La prise de rendez-vous est catastrophique. On serait même tenté de la juger anarchique. Il faut sans cesse téléphoner pour espérer avoir un hypothétique rdv, y compris pour les personnes prioritaires telles que définies par le gouvernement et les sommités des différents conseils en place.

Qui plus est depuis quelques jours, est venue s'immiscer une concurrence malsaine entre les différents acteurs de la vaccination (médecins, pharmaciens, infirmières, ...) désorganisant encore un peu plus la situation et péjorant surtout les populations en attente de vaccinations.

Car face à tous ces événements, ce sont bel et bien les populations qui subissent ces attermoissements et les préjudices qui vont avec.

La situation hospitalière et dans les EHPAD n'est pas des plus réjouissantes.

Les premières et premiers de corvées n'ont guère eu le loisir de souffler depuis le début de la pandémie en 2020. Les vagues se succèdent et ne laissent peu de place au répit. L'épuisement est bien présent.

Les propos du Président au mois de mars dernier sont bien loin. Le quoi qu'il en coûte a disparu ou pour le moins a été redirigé vers d'autres loin d'être dans le besoin pourtant.

Le Ségur de la Santé, tant vanté par le gouvernement sur les plateaux télévisuels, n'aura pas permis de répondre aux exigences portées par le monde médical et les personnels de la Santé et de l'action sociale.

Loin de tirer les enseignements de 20 années de politiques régressives pour l'hôpital public, la LFSS 2021 prévoit encore 4 milliards d'€ d'économies. De même comment ne pas se sentir trompé quand les projets de réorganisations et de suppressions de lits et d'emplois se poursuivent, y compris pendant cette crise.

Depuis 1990, ce sont 100 000 emplois qui ont été supprimés.

Entre 2017 et 2020, 4200 lits ont été supprimés par la ministre BUZYN, et depuis, 3 000 par M. Véran. Ces mêmes emplois qui aujourd'hui manquent pour accomplir le travail et les soins aux usagers de l'Hôpital.

Sur le département, nous n'échappons pas aux réorganisations et suppressions :

Le rapprochement de l'Hôpital Sud et de Pontchaillou, c'est la suppression de 300 lits.

Idem pour le regroupement envisagé des Hôpitaux de St-Malo et Dinan, il ne se fera qu'à la condition d'obtenir la perte de 15% des lits.

Concernant les EHPAD : au début de la pandémie, les résidents n'ont pas été jugés dignes d'être hospitalisés dans les services des hôpitaux afin de ne pas « les encombrer ».

Il aura fallu attendre plus de 4 mois au début de la pandémie pour que les services de l'état daignent enfin communiquer sur les différentes situations dans les EHPAD.

Les résidents auront été les grands oubliés dans cette première période et auront été livrés à eux-mêmes. Les personnels malgré leur dévouement n'auront pu empêcher l'hécatombe révélée plusieurs semaines après.

Résidents et personnels auront été les victimes collatérales des choix gouvernementaux opérés dans cette période.

C'est ainsi que nous avons appris qu'il valait mieux être dans un EHPAD public plutôt que dans une des résidences des 2 groupes privés KORIAN et ORPEA. De très nombreux clusters ont eu lieu dans ces résidences sans que les directions n'agissent ni n'avertissent les pouvoirs publics concernés, leurs personnels étant sommés de se taire et de poursuivre leur travail quoi qu'il leur en coûte.

Depuis l'automne, de nombreux clusters ont eu lieu dans les EHPAD auprès des résidents et des personnels, provoquant une incapacité à reconstituer les équipes soignantes, tandis qu'un véritable climat de terreur s'abattait sur les employés. Il n'y aura pas de solution à l'embauche de personnels sans une amélioration des conditions de travail et de rémunération. C'est pourquoi nous soutenons l'exigence des personnels du médico-social relevant du privé pour obtenir les 183 € d'augmentation, comme l'ont obtenu leurs collègues du public. Pour rappel, la revendication des personnels était de 300€. Il en manque donc.

Les revendications des personnels de l'action-sociale et de la santé doivent être entendues et satisfaites. L'argent existe.

Les 100 milliards d'€ du plan de relance du gouvernement doivent être réorientés vers les services de Santé, l'Hôpital public et aider à la création d'un grand service public de l'autonomie. Les grands groupes ont suffisamment abusé de la générosité gouvernementale pour s'enrichir et rétribuer leurs actionnaires sans que cela ne serve ni l'emploi, ni les investissements et encore moins les relocalisations pourtant promises par le Président et son gouvernement.

Les services publics ont prouvé leur efficacité et utilité économique et sociale dans de telles situations. Il faut développer les services publics partout sur le territoire afin d'assurer l'accès aux populations là où elles vivent.

Assurément il faut changer de programme pour y parvenir. Nous en sommes loin et les derniers exemples sur le département nous démontrent qu'il nous reste encore pas mal de chemin à parcourir.

Quelle est la finalité des regroupements des EHPAD de St-Méen le Grand et Montfort sur Meu ?

Quelle finalité dans la « privatisation » de l'EHPAD de Bourg-des-Comptes ?

Assurément ce n'est pas la qualité de service rendue aux résidents qui est la priorité dans ces opérations. Ce n'est pas non plus l'avenir garanti des personnels qui motivent de telles opérations. C'est encore la réduction des coûts qui est privilégiée et la finalité de ces projets.

La santé n'a pas de prix. La santé n'est pas une marchandise.

Il faut investir dans les formations professionnelles, mieux rémunérer les salariés de la santé et de l'action-sociale, embaucher des emplois pérennes et sous statut.

En dernier point comment ne pas s'étonner de la proposition de la vice-présidente Mme COURTEILLE en charge des personnes âgées sur notre département.

Afin d'aider les étudiants, celle-ci propose d'embaucher ceux-ci en CDD payé environ 600€ pour aider dans les EHPAD et apporter un peu d'animation.

Il est étonnant que Mme la vice-présidente s'aperçoive de la situation dramatique des étudiants aujourd'hui, alors que celle-ci perdure depuis la fermeture des facultés au début de la pandémie. De même, les problématiques d'emplois dans les EHPAD et services d'aides à domicile ne sont pas nouveaux. Ils sont récurrents.

On peut s'étonner de la subite compassion de Mme COURTEILLE quelques mois avant des échéances électorales. Serait-ce un pur hasard ?

Les EHPAD et services d'aide aux personnes dépendantes ne font pas l'aumône. Ils ont besoin d'emplois qualifiés, bien rémunérés.

Vous le voyez, Monsieur le Directeur, la situation mérite mieux que de la communication. Les populations attendent des actes qui puissent leur permettre d'espérer sortir de cette crise et retrouver leurs libertés individuelles et collectives.

Mr TIMOUY Didier USR CGT35

Mme BOUZIN Monique UDR FO
Mme FORCIOLI Evelyne FSU Retraités
Mme BOCHET-BERTOU FGR-FP
Mr FOURMONT Michel Solidaires
Mr LE TIEC Patrick LSR